



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté en date du 14 DEC. 2023**

**Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-8 du 4 janvier 2006 relatif au statut particulier du corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;

**ARRETE**

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'ingénieur de l'agriculture et de l'environnement hors classe au titre de l'année 2023 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
COLETTE Christophe	ONF - Office national des forêts
DENIEL Gérard	DDTM COTES-D'ARMOR SE
GAILDRAUD Catherine	Premier Ministre
JOUMIER Marc-Yves	SG/SRH/SDCAR/BPREM
LAREUR Christiane	DDTM ILLE-ET-VILAINE MMCC
LECOMTE Dany	DDT INDRE-ET-LOIRE SRS
LECOMTE Dominique	ASP DR Bretagne
LETOUBLON François	DAAF GUADELOUPE Direction
MACARY Francis	IRSTEA - Centre régional de BORDEAUX
MAURY Olivier	DDTM PAS-DE-CALAIS SE
RIPOCHE Vincent	EPLEFPA du Robert
ROGER Olivier	DDTM GIRONDE SAFDR
VERILHAC François	Etat/Autres départements ministériels

Article 2 : La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : **14 DEC. 2023**

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et par délégation,

*Le sous-directeur de la gestion des carrières  
et de la rémunération*

**Laurent BELLEGUIC**